

qu'elle exprimait le sentiment officiel et unanime des missionnaires à la veille de la béatification. Or, elle affirmait et développait, conformément aux évidences de l'histoire, le fait de l'origine montfortaine des Frères et, par le seul exposé objectif des événements, faisait bonne justice de la thèse du Frère Augustin. Ce que le P. Dalin, supérieur général des missionnaires, avait fait en 1839, le P. Fonteneau le faisait de nouveau en 1887. On ne peut concevoir union plus émouvante, ni volonté plus manifeste de saluer, dans le grand apôtre des pays d'Ouest, le fondateur commun de trois grandes familles religieuses.

Et cependant, du jour au lendemain, la situation changea. Depuis la fin de 1887, un travail souterrain avait été fait, tant à Saint-Laurent qu'à Rome. Certains incidents, durant le triduum, auraient pu le déceler, mais ils furent noyés dans la lumineuse splendeur des fêtes et la réalité du coude à coude. C'était le fait d'un isolé, mais de marque, puisqu'il s'agissait du supérieur général de la Compagnie de Marie, le P. Maurille en personne. La révélation douloureuse en fut brusquement faite à la fin de 1889, quand le P. Maurille eut fait publier par un des missionnaires de son Institut, le P. Jouët, une brochure intitulée : *Deux points d'histoire*. L'auteur y soutenait, d'une part, que le P. de Montfort avait fondé non pas deux mais

tage la question. Il en est résulté que des Frères assez nombreux, depuis bien des années, n'ont pas eu à ce sujet d'autre croyance que celle-ci : le P. Deshayes est notre Fondateur; le P. de Montfort est aussi pour nous quelque chose, par la raison qu'il est mort à Saint-Laurent et que le P. Deshayes est un de ses successeurs.

« A l'occasion de la béatification de ce vénérable serviteur de Dieu, nous avons été tout naturellement amenés à étudier cette question... »

Le Frère Hubert fait ensuite un rapide mais net historique de la filiation montfortaine. Il reproduit le testament, mais le texte intégral, qui donne à cet historique une base inébranlable, lui était alors inconnu, comme d'ailleurs des historiens et du public. La ponctuation y est, par ailleurs, gravement défectueuse.

une seule congrégation d'hommes, composée de prêtres missionnaires et de Frères convers et d'autre part que le P. Deshayes était l'unique fondateur des Frères de Saint-Gabriel. Dans le cours de la même année, le P. Maurille décidait que les missionnaires toucheraient désormais, pour leurs prédications à Saint-Gabriel, les honoraires en usage dans les paroisses ou dans les Instituts étrangers. La cassure ne pouvait être plus péremptoire.

Un fait symptomatique éclaire, semble-t-il, la nouvelle attitude du P. Maurille. Il avait eu avec l'évêque de Luçon, Mgr Catteau, d'épineuses conversations. Une question de juridiction ecclésiastique sur les Filles de la Sagesse les séparait<sup>1</sup>, Mgr Catteau assurant que le supérieur général de la Compagnie de Marie usurpait à cet égard certains pouvoirs qui, normalement, appartenaient et donc devaient revenir à l'évêque. Toute occasion lui était bonne pour rappeler son argument favori : Congrégation montfortaine, longtemps soumise à la juridiction du supérieur des missionnaires, l'Institut de Saint-Gabriel y était aujourd'hui soustrait; donc, nulle difficulté à ce qu'il en fût de même des Filles de la Sagesse. Le P. Maurille s'éleva là contre avec une vigueur fort explicable, cette puissante congrégation représentant, pour les missionnaires, une force d'appoint de premier ordre. Il est de fait que, dans le temps comme dans les perspectives internes, l'affirmation des PP. Maurille et Jouët que l'Institut de

1. La différend était déjà ancien; sous Mgr Soyer, évêque de Luçon, au temps du P. Deshayes, il avait pris un tour assez vif. Le P. Deshayes avait même songé à transférer la Maison-Mère des Filles de la Sagesse à Auray, pour la dégager de l'ingérence de Mgr Soyer. Puis, il avait tenté de faire approuver à Rome, à la fois l'Institut des Missionnaires et celui des Filles de la Sagesse, afin qu'ils relevassent directement du Saint-Siège, en quoi il échoua. Les relations, sur ce point, restèrent tendues, tant jusqu'à la fin de l'épiscopat de Mgr Soyer, que sous ceux de Mgr Bailliès et de Mgr Colet, prédécesseurs, au siège de Luçon, de Mgr Catteau. Ce type de conflits, entre l'administration diocésaine et les instituts religieux, fut, comme on sait, extrêmement fréquent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

## VIE DE GRIGNION DE MONTFORT

*L'Enfance.*

Louis Grignon naquit le 31 janvier 1673, à Montfort-la-Cane<sup>1</sup>, non loin de Rennes. Il était l'aîné d'une famille qui, en vingt ans, devait compter dix-huit enfants du même lit<sup>2</sup>. De pareilles tribus ne s'entretiennent pas sans difficultés; celles que rencontrait

1. Une charmante légende pavoisait ce vieux bourg breton. Les vieilles gens contaient d'âge en âge qu'en 1386, une jeune fille, belle évidemment comme le jour, fut enfermée au château de Montfort par le seigneur du lieu. Dans sa détresse, elle promit à saint Nicolas, s'il la sauvait, d'aller l'en remercier publiquement, en l'église qui lui était dédiée. De fait, elle parvint sur le soir à s'évader, mais pour tomber dans les mains des soldats du guet qui tentèrent aussitôt d'assouvir sur elle, pour leur propre compte, la basse passion de leur maître. Jetant autour d'elle un regard désespéré, elle aperçut deux canes sauvages qui s'ébattaient dans un étang proche. De tout son pauvre cœur affolé, elle conjura saint Nicolas de lui obtenir que, si elle venait à mourir, ces oiseaux, témoins de son innocence, accomplissent à sa place son vœu. Par miracle, elle put se soustraire aux brutalités des forcenés. Mais la grande frayeur qu'elle ressentit la fit trépasser peu après. Or, comme on célébrait cette même année la fête de son saint préféré, voici qu'une cane entra dans l'église, suivie de ses canetons. Ayant salué le Saint Sacrement, puis la statue de saint Nicolas, elle se posa avec sa couvée au milieu des fidèles émerveillés. A la fin de l'office, laissant au plus populaire des saints l'offrande d'un de ses petits, elle repartit, on ne sait vers quels mystérieux marais. Presque chaque année, à la même date, affirme la tradition, il en fut ainsi, jusqu'en 1744, où elle quitta l'église pour n'y plus jamais revenir. Louis Grignon, que nous sachions, n'a jamais parlé de cette légende, dont son enfance dut être bercée. Elle est aujourd'hui oubliée, évanouie, ainsi que les enceintes crénelées de la vieille ville, son château-fort, son prieuré, ses douves profondes. Au cœur d'un paysage frais et confidentiel où le Meu et le Garun joignent leurs eaux lentes, Montfort-la-Cane est devenu Montfort-sur-Meu.

2. Dans ce chiffre, figure un enfant, né avant Louis, et mort au bout de quelques jours.

Jean-Baptiste Grignon, père de Louis, étaient extrêmes. Il était « homme noble », possesseur de « terres nobles », « avocat au bailliage de Montfort et au Parlement de Bretagne ». Mais « homme noble » n'était pas alors autre chose que bourgeois roturier, soumis à la taille et d'ailleurs, ces titres, apparemment pompeux, doraient fort mal une médiocrité de fortune qui tournait à la gêne. Si furieusement procédurière que fût la gent bretonne, elle avait encore trop d'avocats pour ses causes. En fait, la famille Grignon subsistait, vaillait que vaille, sur ses champs plus que sur les grimoires. Son chef en prenait fort mal son parti ; de tempérament sanguin, puissant, il témoignait d'une aigreur continue, traversée d'éclats, dont pâtissait fort Mme Grignon. Mais cette chrétienne exemplaire était sans cesse appliquée à se tasser sans murmures, et fort exactement, dans l'ombre de son mari. Les tracasseries d'argent sont la pire peine des ménages : mal supportées, comme faisait Jean-Baptiste, ils créent une accablante atmosphère. Mme Grignon s'appliquait à faire aimer de ses enfants Dieu et la Vierge Marie ; pour le reste, elle priait et souffrait en silence.

En 1675, comme Louis allait avoir trois ans, son père s'avisa que, décidément, la profession d'avocat le jetait en trop d'embarras et que mieux valait s'en remettre à la terre, et à elle seule, du soin de les nourrir, lui et les siens. Il acquit dans la région le manoir du Bois-Marquer, sis en la commune d'Effendic, avec les deux fermes du Plessix et de la Cheenaie<sup>1</sup>.

1. Pour autant qu'on en peut juger aujourd'hui, cette demeure ne se différencie guère des fermes de la contrée ; il est vrai que la façade sud en a été rebâtie sans portes ni fenêtres, que le vivier et les douves qui l'entouraient ont disparu, et qu'elle est dépourvue d'une tourelle qui lui conférait jadis allure de gentilhommière, mais tout cela restait assez modeste. L'agrément de cette résidence était surtout fait du paysage, riant, boisé comme celui de Montfort-la-Cane. Les tonnelles et charmilles du jardin captaient les ombres chaudes de l'été. Mais l'humeur de Jean-Baptiste Grignon n'était point de celles qu'apaisent les séductions de la nature, et l'atmosphère familiale resta, de son chef, tourmentée.

Il n'y avait point d'école à Effendic. Les rudiments de l'instruction durent donc être dispensés à l'enfant par ses parents jusqu'à l'âge de douze ans où il entra au collège.

L'ambiance de son enfance fut donc rurale et bretonne-bretonnante. Les splendeurs du règne de Louis XIV expiraient au seuil de la Bretagne champêtre, terre hostile et d'instinct hérissée contre tout ce qui pouvait menacer son farouche amour de l'indépendance et son être propre. Louis est un petit gars de la vieille et rude Armorique, au surplus bien fait, par la constitution exceptionnellement robuste qu'il tient de son père, pour jouir de ses forces neuves parmi les champs et les bois. De son père aussi, il tient une humeur naturellement violente, à l'unisson du chant vigoureux de son sang. Mais au lieu de l'épancher, comme Jean-Baptiste, en propos atrabilaires, il la tourna, dès ses plus tendres années, à se mater, au point de paraître le plus doux des enfants, mais cette douceur était la conquête d'une énergie singulièrement précoce. La force est sa marque ; elle eût pu en faire un aventurier d'envergure ; elle en fera, Dieu seul l'attirant, un fougueux ascète.

Si jeune, il se manifestait tout habitué de Dieu, par ses longs recueils et ses prières ferventes. Au centre de son âme croissait, comme un beau lis, sa dévotion à la Vierge Marie. Il écoutait parler d'elle inlassablement et ne passait point un jour sans réciter le chapelet. C'est de lui-même qu'il désira joindre à son nom celui de Marie, affirmant ainsi, dès sa prime jeunesse, cette appartenance singulière et sublime à la Mère de Dieu qui sera l'axe de sa doctrine et de sa vie. Aimable et tendre, il s'ingéniait à consoler Mme Grignon, souvent désemparée par le passage en cyclone des colères paternelles. A l'égard de ses parents, il était d'une parfaite docilité, alors que l'ardeur de son tempérament et l'originalité marquée de son caractère l'inclinaient naturellement à l'indépendance. L'apôtre qu'il devait devenir se révélait par